

Compte rendu synthétique du Conseil de l'ED OMI

Du 02 Février 2016

Etaient présents : Edouard Dubout, Philippe Eray, Sylvain Chareyron, Arnauld Grassullo, Pierre-Benoît Joly, Véronique Lefebvre des Nouettes, Francis Papon, la directrice de l'école doctorale Sylvie Thoron.

L'ordre du jour était :

1. Discussion finale sur les modifications du règlement intérieur
2. Point sur le budget
3. Questions diverses

1. Discussion finale sur les modifications du règlement intérieur

Après une dernière discussion sur les points déjà présentés à la réunion précédente du conseil, il est aussi proposé d'augmenter le plafond de prise en charge des frais de soutenance, celui-ci passant de 500€ à 750€ pour les jurys français et de 1000 à 1500€ pour les jurys comportant des membres venant de l'étranger.

Au sujet du déroulement des auditions pour l'attribution des contrats doctoraux, on retient aussi, comme cela a déjà été discuté dans le précédent Conseil, que les contrats fléchés feront l'objet d'une procédure de sélection séparée au printemps. La date sera fixée chaque année en fonction de la procédure de sélection d'UPE.

Par ailleurs, il s'agira de garantir que le directeur de thèse pressenti, lorsqu'il fait partie du jury, ne participe pas à la délibération qui suit la présentation du candidat.

Ces deux points n'apparaîtront cependant pas dans le règlement intérieur qui ne précise pas ces éléments de procédure.

La directrice organise un vote selon les conditions décrites dans le règlement intérieur pour le Conseil [36]. Le vote porte sur l'ensemble des modifications proposées, à savoir les points présentés au Conseil du 17 décembre auxquels s'ajoute l'augmentation du plafond de prise en charge des frais de soutenance.

Le résultat est : zéro voix contre;
deux abstentions;
et six voix pour.

2. Point sur le budget

Le détail du budget est présenté. Il s'en suit une discussion sur le financement de l'aide à la traduction qui n'est plus pris en charge par le Département des Etudes Doctorales. La solution proposée est un cofinancement à égalité entre l'Ecole Doctorale et le laboratoire.

3. Questions diverses

Arnauld Grassulo fait part d'une demande des doctorants du MIL qui souhaiteraient avoir une formation pour les aider à préparer un avenir non nécessairement académique. Philippe Eray intervient pour proposer une formation qui pourrait répondre à ces attentes.

La réunion se termine à 11h30.

Sylvie Thoron, le 04 avril 2016